

NOTE DE CONJONCTURE AOUT 2016

1 Grandes cultures

Des données provisoires d'Agreste et de la DRAAF de début juillet indiquent l'évolution des surfaces en grandes cultures. Pour la Région Hauts de France, les surfaces sont attendues en hausse pour les céréales avec 1 088 250 ha (+0,8 %), en hausse pour les oléagineux avec 160 600 ha (+2,5 %), en hausse pour les protéagineux avec 45 000 ha (+1 %), en hausse pour les betteraves sucrières avec 193 500 ha (+4,5 %), en hausse pour les pommes de terre féculé avec 15 100 ha (+8,2 %), en hausse pour les pommes de terre de consommation avec 79 100 ha (+4,8 %) et en baisse pour le maïs fourrage avec 111 950 ha (-0,8 %). On constate globalement une hausse des surfaces en grandes cultures et cultures industrielles, probablement au détriment des surfaces en légumes et des prairies

La moisson 2016 est décevante à cause de rendements en forte baisse sur les principaux bassins de production. En Picardie, la baisse de rendement peut atteindre 50 % de la récolte 2015 pour les céréales d'hiver avec des PS faibles et des niveaux de protéines élevés. Pour les pois d'hiver, les rendements sont catastrophiques (entre 0 et 25 q/ha) et certaines parcelles n'ont même pas été récoltées. Seul le colza semble mieux s'en sortir avec des rendements de 35 q/ha (-15 % par rapport à 2015).

Les conditions climatiques expliquent ces mauvais résultats avec des records de pluviométrie en mai et en juin. Un excédent de pluie, une luminosité limitée et des températures insuffisantes ont provoqué des problèmes de fécondation, de remplissage des grains et de développement des épis. Des maladies foliaires comme la fusariose n'ont pas pu être maîtrisée en fin de cycle à cause des pluies récurrentes. L'impact météo sur les rendements a été largement sous estimé puisque fin mai rien ne laissait présager une récolte aussi maigre.

D'après FranceAgriMer, au niveau national, la récolte de blé est estimée à 29,1 millions de tonnes contre 40,9 en 2015, année record, soit une baisse de 29 % sur un an et de 21 % par rapport à la moyenne quinquennale pour un rendement moyen de 55,6 q/ha contre 79,3 en 2015.

La forte baisse des quantités ne sera pas compensée par une hausse des cours, qui restent désespérément faibles puisque la production mondiale est attendue en hausse avec de bons rendements ailleurs dans le monde. De plus, les stocks mondiaux se sont accrus de 30 % sur un an. Le cours mondial du blé tourne actuellement autour de 135 €/tonne.

Le seul espoir d'une remontée des cours des céréales viendra de la prochaine récolte de maïs aux USA (1^{er} producteur et exportateur mondial), pourtant attendue en hausse, mais qui reste sous vigilance après les épisodes de fortes chaleurs pendant la période de floraison.



Les cours du colza sont orientés à la hausse, portés par une forte demande mondiale et par de faibles stocks d'huile de palme.

Les exportations françaises vont être affectées et des marchés seront perdus. Agritel estime à 60 % la baisse des ventes hors UE soit un déficit commercial de 2 milliards d'euros uniquement en blé.

Les conséquences vont être lourdes sur les résultats économiques des exploitations céréalières avec des pertes évaluées par Agritel à 500 €/ha de blé tendre en moyenne. Il faudra de plus financer les avances aux cultures pour la prochaine récolte.

Les premières projections des centres de gestion indiquent que les EBE seront négatifs en 2016 pour une majorité d'entreprises avec un besoin de financement à court terme important pour couvrir le déficit de trésorerie et un minimum de prélèvements pour vivre. Les difficultés de l'année seront donc compliquées à surpasser pour certaines entreprises déjà fortement endettées, à court terme notamment auprès des banques, des fournisseurs ou des coopératives. Cette situation révèle aussi la fragilité du système : dépendance vis-à-vis des aides, coûts de production perfectibles, des coûts de mécanisation élevés, raisonnement fiscal des investissements, dispositif assurantiel à revoir...

Pour pallier cette situation exceptionnelle, plusieurs mesures ont d'ores et déjà été annoncées par le gouvernement avec un plan de soutien : report de cotisations sociales avec prise en charge d'intérêts, remboursements trimestriels de TVA, allègement et report de prêts avec l'aide de la BPI (Banque Publique d'Investissement), exonération d'office de la TFNB pour les parcelles sinistrées et reconnues en calamités agricoles, dérogations possibles pour les CIPAN, prolongation de l'option n-1 pour la MSA, maintien du prélèvement pour le paiement redistributif à 10 %...

2 Betterave

Les dernières notes départementales de l'ITB indiquent que la végétation semble bien profiter des alternances pluies et soleil de début août avec un feuillage qui retrouve de la vigueur et qui reverdit pour beaucoup de parcelles. Les premiers prélèvements confirment un retard de développement de la végétation et des racines à cause du manque de températures au printemps.

La bonne nouvelle concerne le rebond du cours du sucre depuis le début du 2^{ème} trimestre 2016. La tendance est orientée à la hausse grâce aux fortes précipitations au Brésil qui altèrent la production de canne à sucre. Cette anticipation du déficit de l'offre se répercute sur le cours du sucre qui atteint désormais 550 \$/tonne (soit +30 % depuis le 1^{er} janvier et +60 % sur un an) soit 485 €/tonne, ce qui valorise la betterave à 72 €/tonne, sachant que le sucre à l'export n'est qu'une composante du prix final payé au planteur (avec le sucre sur le marché européen et l'alcool/éthanol).

3 Lait

Depuis 2015, la production laitière est marquée par une crise majeure. Les prix du lait continuent de chuter sous l'effet d'une explosion de l'offre dans l'UE et d'un ralentissement de la demande à l'export. La fin des quotas laitiers, abandonnés au 1^{er} avril 2015, marque un tournant dans l'orientation stratégique de certains pays européens. Dans un contexte



de prix bas et de coûts de production élevés, la pérennité de certains systèmes de production risque d'être menacée. Les pays du nord de l'UE ont anticipé la fin des quotas pour se lancer dans une hausse effrénée de la production (Irlande, Pays-Bas, Danemark, Pologne et Allemagne), pensant que le marché mondial allait absorber les surplus. Avec l'embargo russe et le ralentissement de la croissance chinoise, la surproduction a conduit à un effondrement des prix depuis 2 ans. La situation des éleveurs est très préoccupante avec un prix de base du lait à 283 €/1000 litres en moyenne en mai 2016, soit 100 € de baisse par apport à 2014 et 26 € par rapport à 2015 (dans l'Est de l'Allemagne, le prix du lait a atteint 195 €/1000 litres au mois de mai 2016). Chez Lactalis, le prix de base s'affiche à 257 €/1000 litres en juillet 2016 contre 363 en juillet 2014.

Avec un coût de production souvent supérieur à 400 €/1000 litres, la situation devient explosive. Des signes positifs apparaissent avec un marché des produits laitiers plus équilibré entre l'offre et la demande. Le prix du beurre tend à remonter, avec un rebond spectaculaire depuis mai, mais le prix de la poudre de lait écrémé reste désespérément bas. Si cette tendance se poursuit, le prix du lait, ne verra pas d'embellie avant la fin d'année. En 2016, la collecte de lait en France reste inférieure à celle de 2015 (-1,4 % sur les 5 premiers mois de 2016). Après avoir progressée sur les premiers mois de l'année, la production semble ralentir aussi en Allemagne, en Irlande et même aux Pays-Bas. Cette tendance devrait se poursuivre au second trimestre. La dégradation du prix n'incite pas les producteurs à relancer la production alors que les coûts de production ne sont pas couverts (44,5 c€/kg aux Pays-Bas, 46 en Belgique, 43 à 51 en Allemagne, 45 en France...).

En 2015 dans l'Aisne, la collecte atteint 2 984 200 litres en repli de 6 % sur un an et en hausse de 4 % sur 2 ans. Pour la Région Hauts de France, 23 413 800 litres de lait ont été collectés en 2015, soit une progression de 0,5 % sur un an et 6 % sur 2 ans.

Sur les 6 premiers mois de 2016, les livraisons s'élèvent à 1 565 755 litres pour le département et 12 203 800 pour la Région, soit respectivement une baisse de 1 % par rapport à 2015 et une hausse de 0,3 %.

4 Viande bovine

Après l'épisode de FCO et le rebond d'activité lié à la réouverture de marché à l'export, les flux commerciaux de brouillards se sont stabilisés. Seule la réouverture du marché turc pourrait redynamiser le marché et les cours, revenus au niveau de 2014. Les prévisions de l'Idèle sont pourtant favorables sur 2016 et tablent sur une progression globale de la production française de viande bovine de plus de 1 %, après un rebond de 2,5 % en 2014 et une hausse plus modérée de 1 % en 2015. Pour autant, le prix de la viande reste faible et insuffisant pour l'éleveur. La hausse observée en 2015 est avant tout le reflet de la crise laitière avec une augmentation des mises à la réforme de vaches laitières, ce qui pèse sur les prix de l'ensemble de la production. En effet, depuis 2014, les abattages de vaches sont en augmentation (+4 %) et la proportion de vaches laitières ne cesse de progresser (+2 % pour un total de 57 %). En juillet 2016, les cotations de la viande bovine montrent une orientation à la baisse des cours avec un prix de 3,68 €/kg pour la vache R (baisse globale de 8 %/2015), 3,74 €/kg pour le JB U (-5 %/2015) et de 2,67 €/kg pour le brouillard charolais U de 350 kg (+ 0%/2015).

En 2015, les exportations de viande bovine sont en hausse après une baisse continue depuis 2010. Les exportations progressent aussi bien en tonnage (+2,9 %/2014) qu'en



valeur (+4 %). En parallèle, les importations se sont repliées de 6 % en poids et 4 % en valeur sur un an.

5 Viande porcine

Dans une conjoncture agricole assez morose, la filière porcine fait exception avec une forte remontée des cours ces dernières semaines pour atteindre 1,6 €/kg de carcasse et retrouver le niveau de la moyenne quinquennale. La baisse de production saisonnière face à une demande toujours soutenue, dopée notamment par les importations chinoises, permet une hausse de la cotation du porc en France comme sur l'ensemble des marchés européens.

La synthèse 2015 publiée par l'IFIP indique que les exportations françaises, tous produits confondus, ont reculé de 2,5 % en poids sur un an (732 000 tonnes) et de 8 % en valeur alors que les importations ont augmenté de 2 %. Le solde commercial est ainsi tout juste excédentaire en volume pour un déficit commercial de 440 millions d'euros. Les importations proviennent essentiellement d'Espagne (53 %), d'Allemagne (18 %) et de Belgique (12 %). La production porcine française est en repli ces dernières années, contrairement à la production allemande et surtout espagnole qui s'est développée grâce à des prix de bâtiment très bas, une main d'œuvre bon marché et une intégration performante à tous les niveaux de la filière.

6 Champagne

Comme les autres productions agricoles, la viticulture n'a pas été épargnée par les conditions climatiques de ce début d'année avec des gelées de printemps (surtout dans l'Aube), des averses de grêle et enfin la fréquence et l'intensité des pluies qui ont favorisé la prolifération du mildiou. A l'échelle de l'appellation Champagne, le potentiel de production est estimé à 7 000 kg/ha cette année. Fin juillet, l'interprofession a donc décidé de fixer le rendement de la prochaine vendange à 10 800 kg/ha (+3 % environ) dont 9700 kg de vendange fraîche pouvant être complété éventuellement par un déblocage de 1100 kg/ha de réserve. Ce niveau de production représente 316 millions de bouteilles à commercialiser dans un contexte économique modérément favorable avec des expéditions en légère croissance. La mise en réserve a été fixée au maximum à 3 100 kg/ha, en plus de la vendange, en fonction du niveau de réserve du récoltant avant la vendange 2016 (plafond maximum à 8000 kg/ha de réserve individuelle, ...). La floraison s'est terminée fin juin avec une dizaine de jours de retard par rapport à 2015.

7 Calamités agricoles

Le dernier bilan des intempéries survenues en mai et en juin recense environ 600 situations pour 1751 ha de prairies et 589 ha de cultures inondées, 2419 ha de prairies, 9587 ha de cultures, 4 ha de maraîchage et 14 ha d'arboriculture en excès d'eau, 138 ha de prairies, 4627 ha de cultures et 40 ha d'arboriculture concernées par des événements ponctuels (orages et grêles). A ce jour une dizaine de communes a reçu un arrêté de catastrophe naturelle, tout le département est concerné par l'arrêté de cas de force majeure du 18/08/16 qui permet notamment d'être en règle avec certains régimes d'aides de la PAC.



Des missions d'enquête pour estimer la perte de production fourragère sont en cours afin de demander le cas échéant une indemnisation au titre des calamités agricoles. D'autres productions sont également touchées comme la production de miel, le maraîchage et l'arboriculture.

8 Brexit

La décision courant juin du Royaume-Uni de quitter l'UE pourrait représenter un risque pour les céréales, les vins et les produits laitiers français d'après une étude de FranceAgriMer. Actuellement, le solde généré par les échanges agroalimentaires entre la France et le Royaume-Uni est positif de 3 milliards d'euros pour un marché qui représente 10 % des exportations françaises. La sortie de l'UE se traduirait par une modification des conditions d'accès au marché britannique par l'application de droits de douanes. De plus la dévaluation de la livre et l'évolution des taux de change pourraient rendre les produits européens moins attractifs et inciter le Royaume-Uni à se tourner vers d'autres fournisseurs et inversement renforcer la compétitivité des produits britanniques sur le marché européen.